

**Programme annuel de développement agricole et rural de l'ACTA**  
**Fiche de présentation du programme prévisionnel 2016**  
**Titre du programme : « Actions thématiques transversales » de l'ACTA**

Site internet de l'organisme : [www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr)

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 3 317 227 €

Subvention CASDAR : 2 233 906 €

Partenaires : Arvalis – Institut du végétal, ASTREDHOR, Ctifl, Terres Inovia, FN3PT, IFIP, IFPC, IFV, Institut de l'Élevage, ITAB, ITAVI, ITB, ARTB et ITEIPMAI

Objectifs généraux poursuivis par le programme : Mieux coordonner les travaux conduits par les ITA sur certaines thématiques prioritaires d'intérêt commun et de renforcer les synergies.

Date approximative de publication des résultats : avril 2017

Adresse web de publication des résultats attendus :

Les résultats seront publiés sur le portail du réseau des ITA : [www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr) et sur les sites des différents instituts techniques agricoles.

### Actions élémentaires :

Action élémentaire 1 : coordination technique et administrative du programme

Action élémentaire 2 : Biodiversité et biocontrôle

Action élémentaire 3 : Economie circulaire

Action élémentaire 4 : SYPPRE - mise au point et évaluation de systèmes de production performants et respectueux de l'environnement

Action élémentaire 5 : Elevage demain.

Action élémentaire 6 : Agriculture Biologique

### Résultats et valorisations attendus en 2016 :

**Action élémentaire 1** : coordination technique et administrative du programme

**Action élémentaire 2** : programme d'échanges méthodologiques et d'expérimentation pour renforcer les connaissances sur la biodiversité fonctionnelle et le biocontrôle. En 2016, l'accent sera mis la coordination des actions en matière de biocontrôle dans le prolongement des conclusions de la mission « agriculture innovation 2025 ».

**Action élémentaire 3** : fédération des compétences des ITA et capitalisations les innovations existantes en leur sein pour formaliser une approche de l'économie circulaire, contribuer à adapter les concepts et méthodes de l'écologie industrielle et industrielle au secteur agricole notamment via l'analyse des flux territoriaux, l'étude de faisabilité de synergies éco-industrielle et la construction de scénarii de mise en œuvre. L'année 2016 sera marquée par la poursuite de l'apprentissage commun des concepts de l'économie circulaire.

**Action élémentaire 4** : mise au point et évaluation des systèmes de production performants et respectueux de l'environnement avec deux originalités :

- La mise au point d'une démarche nationale déclinée régionalement en ateliers avec l'ensemble des acteurs locaux
- La complémentarité entre approches systémique et analytique et entre approches expérimentales et groupes opérationnels d'agriculteurs

**Action élémentaire 5** : organisation et mise en œuvre des travaux de Recherche et de Recherche-Développement fournissant des connaissances à mettre en débat avec les parties prenantes pour tracer des arguments favorables au développement des productions animales combinant des logiques de filière (satisfaction de marchés, vitalité des entreprises de la filière y compris les entreprises agricoles, etc.) et de territoire (emplois, paysages, bilans environnementaux, etc.). En 2016, des travaux seront notamment conduits sur l'évaluation multicritères.

**Action élémentaire 6** : Cette action va permettre de :

- Recenser et analyser les besoins de recherche en AB, du champ à l'assiette, exprimés par l'ensemble des acteurs et praticiens de la filière.
- Identifier les priorités de recherche collectives et les moyens à mobiliser pour y répondre. Les verrous techniques qui freinent le développement de l'AB sont en particulier concernés.
- Co-construire et mettre en œuvre les actions pour répondre à ces priorités de recherche et lever ces verrous.

En 2016, il est notamment prévu de partager des expériences sur la traque de l'innovation.